

États financiers de

**INSTITUT ONTARIEN  
DU CERVEAU**

Exercice clos le 31 mars 2014



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Yonge Corporate Centre  
4100, rue Yonge, bureau 200  
Toronto (Ontario) M2P 2H3  
Canada

Téléphone 416-228-7000  
Télocopieur 416-228-7123  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Institut ontarien du cerveau

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut ontarien du cerveau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut ontarien du cerveau au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 29 juillet 2014  
Toronto, Canada

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État de la situation financière

Au 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 135 255 \$	596 126 \$
Autres débiteurs (note 7)	1 090 403	1 692 209
Charges payées d'avance et acomptes	444 579	151 186
	<u>4 670 237</u>	<u>2 439 521</u>
Immobilisations (note 2)	473 204	376 040
	<u>5 143 441 \$</u>	<u>2 815 561 \$</u>

## Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 3 et 7)	1 508 764 \$	1 906 039 \$
Montant à payer au ministère du Développement économique et de l'Innovation	–	23 967
Produits reportés (note 4)	2 693 716	120 870
Fonds sectoriels reportés	250 000	250 000
	<u>4 452 480</u>	<u>2 300 876</u>
Apports en capital reportés (note 6)	211 817	85 610
Incitatif à la location reporté	261 387	290 430
Actif net	217 757	138 645
Engagements (note 10)		
	<u>5 143 441 \$</u>	<u>2 815 561 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

 administrateur

 administrateur

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
<b>Produits</b>		
Subvention – Ministère du Développement économique et de l'Innovation	17 277 353 \$	7 425 844 \$
Subvention – Agence fédérale de développement économique	2 751 063	2 255 886
Dons	50 000	15 000
Intérêts	45 310	8 881
Autres subventions	5 725	–
	<u>20 129 451</u>	<u>9 705 611</u>
<b>Charges (note 9)</b>		
Programmes de recherche	10 435 764	5 475 911
Informatique et analyse	3 099 997	–
Neurotechnologies	2 708 635	2 298 314
Soutien administratif	1 777 396	1 740 515
Industrie et enseignement	1 086 117	277 074
Transfert des connaissances	942 430	233 301
	<u>20 050 339</u>	<u>10 025 115</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	79 112	(319 504)
Actif net à l'ouverture de l'exercice	138 645	458 149
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<u>217 757 \$</u>	<u>138 645 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	79 112 \$	(319 504) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	73 460	23 541
Amortissement des apports en capital reportés	(44 417)	(23 541)
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(29 043)	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Autres débiteurs	601 806	(1 565 601)
Charges payées d'avance et acomptes	(293 393)	(101 607)
Créditeurs et charges à payer	(397 275)	1 490 014
Montant à payer au ministère du Développement économique et de l'Innovation	(23 967)	18 631
Produits reportés	2 572 846	101 632
Recouvrement sur l'incitatif à la location	–	290 430
	2 539 129	(86 005)
Activités de financement		
Réception des apports en capital reportés	170 624	37 436
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(170 624)	(327 866)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 539 129	(376 435)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	596 126	972 561
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 135 255 \$	596 126 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2014

---

L'Institut ontarien du cerveau (l'« IOC ») a été constitué le 23 février 2010 en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions et était auparavant régi par la *Loi sur les corporations canadiennes*.

L'IOC est financé par le gouvernement de l'Ontario par l'entremise du ministère du Développement économique et de l'Innovation (le « ministère »). L'IOC a conclu un nouveau contrat avec le ministère avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2013. Le ministère s'est engagé à financer l'IOC à hauteur de 100 000 000 \$ sur cinq ans.

Le 21 mars 2012, l'IOC a conclu une entente avec le gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (la « FedDev ») en vue de soutenir son programme de développement des technologies. La FedDev fournira un apport non remboursable d'au plus 10 971 133 \$ à l'IOC afin d'appuyer les associations que forme l'IOC avec d'autres organismes sans but lucratif, des établissements d'enseignement postsecondaire et des entités du secteur privé. Cette entente est arrivée à échéance le 31 mars 2014.

L'IOC a été créé dans le but de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale de recherche sur le cerveau et en neurosciences, d'application clinique de la recherche, de commercialisation de la recherche ainsi que d'enseignement et de formation sur les nouvelles découvertes, et il se concentre sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic, et le traitement et le contrôle des maladies du cerveau et des troubles connexes.

Le 2 avril 2013, l'IOC a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada (les « normes pour les organismes sans but lucratif »). Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### a) Comptabilisation des produits

L'IOC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

Les apports en capital visant l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période où ils sont reçus ou de la période où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

---

Matériel informatique	3 ans
Site Web	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

---

Au cours de la période d'acquisition, 50 % du taux d'amortissement annuel est utilisé.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'IOC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'IOC détermine s'il y a eu un changement défavorable important du montant ou de l'échéancier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur que l'IOC prévoit réaliser à l'exercice de ses droits sur les biens affectés en garantie. Si les faits et les circonstances se résorbent au cours d'une période ultérieure, la moins-value fera l'objet d'une reprise correspondant à l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### d) Ventilation et attribution des charges

Les charges au titre des salaires et des avantages sont attribuées à diverses fonctions selon les heures allouées. Les charges liées aux honoraires de services-conseils et aux déplacements sont attribuées aux fonctions auxquelles elles se rapportent directement.

### e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent notamment la valeur comptable des autres débiteurs et des immobilisations ainsi que celle de certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.



# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

## 2. Immobilisations

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	76 736 \$	39 266 \$	37 470 \$	16 315 \$
Site Web	49 341	25 815	23 526	33 394
Mobilier et matériel	160 361	21 157	139 204	9 317
Améliorations locatives	303 337	30 333	273 004	317 014
	589 775 \$	116 571 \$	473 204 \$	376 040 \$

Les charges liées au soutien administratif incluent un montant de 73 460 \$ (23 541 \$ en 2013) lié à l'amortissement des immobilisations.

## 3. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 6 192 \$ (1 455 \$ en 2013) au titre des sommes à remettre à l'État, qui englobe les montants à payer au titre des cotisations salariales.

## 4. Produits reportés

Les produits liés à des charges qui ne sont pas comptabilisées au cours de l'exercice à l'étude sont reportés.

La variation du solde des produits reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2014	2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	120 870 \$	19 238 \$
Apports reçus	22 603 816	9 787 332
Montants amortis dans les produits	(20 030 970)	(9 667 070)
Montants devant être remis au ministère	—	(18 630)
Solde à la clôture de l'exercice	2 693 716 \$	120 870 \$

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

## 5. Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté constitue une amélioration locative obtenue du propriétaire.

L'incitatif à la location reporté est amorti sur la durée du contrat de location afin que son traitement corresponde à celui de l'actif connexe.

## 6. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie des apports reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les apports sont amortis sur la durée de vie de l'actif connexe.

La variation du solde des apports en capital reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2014	2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	85 610 \$	71 715 \$
Apports reçus	170 624	37 436
Montants amortis dans les produits	(44 417)	(23 541)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>211 817 \$</b>	<b>85 610 \$</b>

## 7. Opérations entre apparentés

L'IOC est lié à l'Ontario Brain Institute Foundation (la « fondation ») puisqu'ils sont sous contrôle commun.

Toutes les opérations entre apparentés sont exécutées dans des conditions normales de concurrence et comptabilisées à la juste valeur.

Les créiteurs et charges à payer et les autres débiteurs comprennent les montants à payer à la Fondation ou à recevoir de cette dernière dont le règlement n'avait pas encore été effectué à la clôture de chaque exercice, comme suit :

	2014	2013
Montant à payer à la fondation	26 442 \$	– \$
Montant à recevoir de la fondation	–	36 862

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

## 8. Ontario Brain Institute Foundation

La fondation a été constituée le 3 mars 2010 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* et elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La fondation a été créée pour financer des établissements d'enseignement et des centres de traitement canadiens admissibles à titre d'organismes bénéficiaires aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* qui travaillent à l'avancement de la recherche sur le cerveau et en neurosciences et dispensent de l'enseignement et de la formation aux chercheurs en neurosciences.

Les états financiers de la fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'IOC. Les ressources de la fondation ne sont assujetties à aucune restriction et les méthodes comptables de l'IOC ne diffèrent pas de façon importante de celles employées par la fondation.

Le sommaire financier de la fondation présenté selon les normes pour les organismes sans but lucratif s'établit comme suit :

### a) Situation financière

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Trésorerie	2 300 693 \$	2 463 251 \$
Débiteurs	26 443	—
Taxe de vente à recevoir	2 690	1 082
	<b>2 329 826 \$</b>	<b>2 464 333 \$</b>
<b>Passif et soldes des fonds</b>		
Créditeurs et charges à payer	3 990 \$	49 577 \$
Soldes des fonds	2 325 836	2 414 756
	<b>2 329 826 \$</b>	<b>2 464 333 \$</b>

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

## 8. Ontario Brain Institute Foundation (suite)

### b) Variation des soldes des fonds

	2014	2013
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	2 414 756 \$	2 620 860 \$
Produits	305 908	296 090
Charges	(394 828)	(502 194)
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	2 325 836 \$	2 414 756 \$

## 9. Charges

Au cours de l'exercice, les charges au titre des salaires et des avantages ont été attribuées comme suit :

	2014	2013
Soutien administratif	930 924 \$	1 039 495 \$
Transfert des connaissances	353 996	58 345
Informatique et analyse	273 282	–
Programmes de recherche	611 588	575 317
Industrie et enseignement	351 990	–
Neurotechnologies	68 082	140 270
	2 589 862 \$	1 813 427 \$

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

## 10. Engagements

### a) Engagements aux termes de contrats de location et autres

Au cours de l'exercice et après sa clôture, l'IOC a conclu divers contrats de location-exploitation et baux visant ses locaux, son matériel de bureau ainsi que d'autres services. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location et des autres services sont les suivants :

---

2015	2 613 000 \$
2016	357 000
2017	337 000
2018	328 000
2019 et par la suite	1 637 000
	<hr/>
	5 272 000 \$

---

### b) Engagements en matière de subvention

L'IOC dispose de subventions approuvées d'environ 47 400 000 \$ (1 181 600 \$ en 2013) qui seront versées au cours de futurs exercices lorsque les conditions dont elles sont assorties auront été remplies. Ces montants ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

---

2015	11 600 000 \$
2016	11 600 000
2017	11 600 000
2018	11 600 000
2019 et par la suite	1 000 000
	<hr/>
	47 400 000 \$

---

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

## 11. Risques financiers

### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'IOC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'IOC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'IOC établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'IOC est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'IOC évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Il n'y a pas eu de modification de l'exposition à ces risques par rapport à 2013.